



UNIPHOR

UNION NATIONALE DES INTERETS

PROFESSIONNELS HORTICOLES

29 C Boulevard Edgar Quinet – 75014 PARIS
Tél. : 01 43 21 43 49 – Fax : 01 43 21 49 93
E-mail : bureau-uniphor@orange.fr – site : www.uniphor.fr

Renouvellement de la CVE Horticole

La CR & l'UNIPHOR propose de faire évoluer une CVE horticole dont les axiomes sont inchangés depuis des lustres et véhiculent nombres d'injustices. Au moment où la filière se remet à peine du confinement, il est temps de changer d'optique pour sauvegarder les entreprises horticoles françaises.

Lors des échanges des 15 et 16 septembre le représentant de la CR-UNIPHOR, Max Bauer a proposé plusieurs idées afin de faire évoluer l'interprofession. En effet, depuis de nombreuses années nous dénonçons un système particulièrement injuste. D'une part, parce que l'assiette des cotisations est sans rapport avec les résultats de l'entreprise et d'autre part, parce que l'absence de progressivité fait peser le poids du prélèvement sur les plus petits exploitants.

Afin de regagner la confiance de tous les professionnels nous avons fait 4 propositions.

La première répond directement à la situation actuelle, puisque nous avons demandé une baisse conséquente des cotisations pour 2021 et un retour à la normale en fin de cycle (2023). Sachant qu'en production 07% des entreprises sont menacées de fermeture il paraît urgent de ne pas alourdir le poids des charges.

La seconde répond au besoin et fait reposer la cotisation interprofessionnelle sur le chiffre d'Affaires. Une solution qui évite toute ambiguïté sur la participation des entreprises. La troisième proposition demande que la progressivité de la cotisation soit au moins linéaire. Pour l'instant plus les entreprises sont riches et moins leur cotisation est (en proportion) élevée.

Enfin nous proposons de remplacer le système actuel par un prélèvement sur les ventes, payé par le consommateur final. Une démarche proche de la contribution « eco-participative ». Une contribution assise sur les volumes, qui là encore ferait disparaître les injustices flagrantes du système.

Certes, les privilèges du système actuel seront défendus par certains. Nous sommes conscients que ces propositions vont être âprement discutées. Le calendrier lui-même pourrait servir de prétexte pour les écarter discrètement. Quelle que soit la teneur des débats à venir, la cotisation interprofessionnelle, génère trop d'iniquité pour perdurer en l'état, or la CR et l'UNIPHOR ne peuvent raisonnablement soutenir un système inéquitable.